



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTENTION AUX ARNAQUES !

PLACEMENTS, CRÉDITS, ASSURANCES...
AVEZ-VOUS LES BONS RÉFLEXES ?



**POLICE
NATIONALE**



LES ARNAQUES LES PLUS COURANTES

- > Un courriel ou un site internet qui usurpe l'identité d'un professionnel dûment autorisé en utilisant son logo, sa charte graphique et vous propose de fausses offres de placements financiers ou de crédit ;
- > une proposition de Livret à un taux de rémunération largement au-dessus du marché ;
- > un placement financier sans risque avec un rendement très élevé ;
- > un appel d'un faux conseiller bancaire prétendant appartenir au service fraude de votre banque et vouloir vous aider à stopper ou annuler des opérations frauduleuses (paiement par carte bancaire, virement) sur votre compte bancaire ;
- > un appel d'une personne prétendant être un agent d'une autorité publique (AMF, ACPR, Banque de France...) et qui vous demande de payer une taxe ou vous propose de vous aider à recouvrer vos fonds à la suite d'une escroquerie ;
- > une personne, souvent attirante, rencontrée sur un réseau social ou une application de rencontres qui vous propose de profiter d'un placement « miracle ». Elle utilise généralement des photos volées sur Internet pour vous séduire et vous mettre en confiance avant de vous parler de son « bon plan ».

Les arnaques se multiplient et évoluent **TOUS LES JOURS**, méfiez-vous !

Si vous avez le moindre doute, **FUYEZ !**



LES BONS RÉFLEXES POUR VOUS PROTÉGER

- > **Ne croyez pas aux offres trop belles pour être vraies** : un placement à haut rendement garanti et sans risque, ça n'existe pas. Il n'y a pas de rendements élevés sans risques élevés ;
- > **ne cédez jamais à la pression**. Au contraire, elle doit vous alerter ;
- > **faites attention à vos données personnelles et bancaires** et évitez de remplir les formulaires de contact ;
- > **ne faites jamais confiance à une personne rencontrée via un canal romantique** et que vous n'avez jamais vue en vrai ;
- > **en cas de doute, ne cliquez jamais sur un lien reçu par courriel ou SMS**, connectez-vous sur votre espace client depuis votre application mobile ou à partir de votre moteur de recherche ;
- > **vérifiez les autorisations de votre interlocuteur sur les registres officiels** : ORIAS, REGAFI, GECO, listes blanches de l'AMF.

ET SI UNE PERSONNE VOUS APPELLE

Raccrochez et contactez vous-même l'établissement pour lequel elle prétend travailler après avoir trouvé ses coordonnées sur son site officiel, afin de vous assurer de son identité et l'existence de l'offre qu'elle vous propose.



Ne validez aucune opération sur votre application bancaire si vous n'en êtes pas à l'origine. Aucune validation de votre part n'est nécessaire pour annuler ou bloquer un paiement frauduleux.

Ne communiquez pas vos mots de passe et vos codes de sécurité. Jamais votre conseiller ne vous demandera ces informations : **elles sont confidentielles**.



POUR MIEUX VOUS INFORMER

- > Consultez le site [masecurite.interieur.gouv.fr](https://www.masecurite.interieur.gouv.fr) :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr>

- > consultez le site [abe-infoservice.fr](https://www.abe-infoservice.fr) : vous trouverez les listes noires des acteurs non autorisés, des mises en garde et un guide de prévention contre les arnaques (banque, assurance...) :

<https://www.abe-infoservice.fr>

- > consultez le guide de prévention des arnaques pour vous prémunir contre les fraudes du quotidien :

<https://www.economie.gouv.fr/files/2021-03/guide-des-arnaques-task-force.pdf>

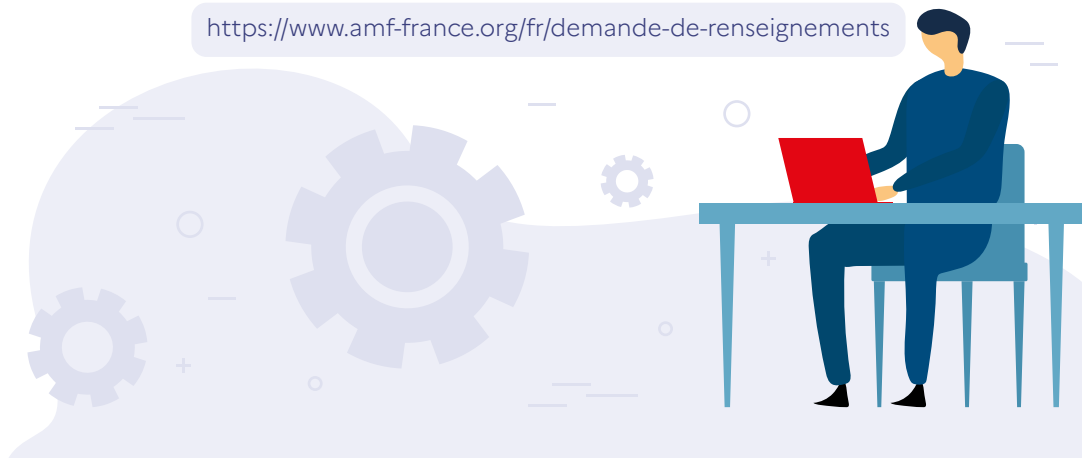
- > vérifiez si vous êtes victime d'une arnaque grâce à un rapide questionnaire sur le site AMF Protect Epargne :

<https://protectepargne.amf-france.org>

- > **appelez le service d'information de la Banque de France au 3414** pour obtenir des réponses à vos questions sur les produits bancaires ou d'assurance ;

- > pour vos questions relatives aux placements financiers, **contactez AMF Epargne Info Service au 01 53 45 62 00** ou par formulaire :

<https://www.amf-france.org/fr/demande-de-renseignements>



QUE FAIRE SI VOUS OU UN DE VOS PROCHES ÊTES VICTIMES ?

- > **Cessez toute communication** avec vos interlocuteurs ;
- > **rassemblez tous les éléments** (nom du site internet, de vos interlocuteurs, coordonnées, e-mails et documents échangés, RIB et ordres de virement, captures d'écran...) afin de faciliter le travail des autorités judiciaires ;
- > **déposez plainte** au commissariat de votre domicile, ou en ligne ;
- > si vous avez transmis des documents personnels, **contactez Ficoba** pour vérifier l'ouverture de comptes à votre nom et **la Banque de France** pour vérifier les incidents de remboursement de crédit liés à votre identité ;
- > consultez le site [masecurite.interieur.gouv.fr](https://www.masecurite.interieur.gouv.fr) :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr>

- > vous pouvez aussi contacter **INFO ESCROQUERIES** au :

0 805 805 817



Les réseaux d'escrocs sont souvent situés à l'étranger :
les chances de récupérer votre argent sont faibles !

Méfiez-vous de «l'arnaque dans l'arnaque» : un soi-disant **avocat** ou **représentant d'une autorité** vous contacte et vous promet de vous aider à récupérer votre argent moyennant des honoraires ou des frais.



**SCANNEZ CE CODE POUR
COMMENCER VOTRE DÉMARCHE SUR**
[masecurite.interieur.gouv.fr](https://www.masecurite.interieur.gouv.fr)





Sous-direction de la lutte contre la criminalité financière
101, rue des Trois Fontanot, 92000 Nanterre



Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02



Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09



Banque de France
31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01